

Quand la communication supplante les actions concrètes

La CAPH, après des études menées par des consultants extérieurs, a eu de nouveau recours à du budget, du personnel, ... pour la création d'une agence de développement du commerce. Encore une nouvelle agence de fonctionnaires dont on nous vante les compétences, mais quels bénéfices pour nos commerçants ?

A quoi bon cette nouvelle agence, hormis encore gonfler les effectifs pléthoriques (multipliés par 4 depuis la création de l'intercommunalité). Tout le mérite d'une implémentation revient à chacun de **nos**

commerçants et entrepreneurs alors que certains dans le même temps se plaisent à nous jouer le petit refrain « grâce à nous les commerces s'implantent ».

Peut-être un prêté pour un rendu. En effet, ce sont ces mêmes représentants intercommunaux, qui semblent avoir la mémoire courte, et qui ont voté en 2018 une augmentation vertigineuse de la Contribution Foncière des Entreprises (multiplié par 7 pour Lecelles). Même si à la suite des cris d'alarme lancés et vu le scandale, à l'approche des élections, le taux avait été revu à la baisse.

Les Élus d'un Nouvel Horizon pour Lecelles vous souhaitent une belle rentrée